

Adhésion 2024 à l'association

Acteurs de la culture ou du tourisme, Collectivités territoriales, Particuliers,

Vous participez à la diffusion de la culture juive ou vous êtes concernés par la préservation et la mise en valeur du patrimoine juif sur un territoire,

Votre cotisation nous aidera à :

- Pérenniser l'organisation annuelle en France des JOURNEES EUROPEENNES DE LA CULTURE JUIVE
- Faire connaître le patrimoine (matériel, immatériel) constitué par la présence bimillénaire des Juifs en France
- Soutenir le développement de parcours favorisant la découverte du patrimoine juif de France
- Représenter la partie française de l' Itinéraire Culturel Européen du Patrimoine Juif auprès des pouvoirs publics
- Favoriser les échanges entre acteurs français de la culture juive, en lien avec nos partenaires européens

Montant de la cotisation 2023			Cochez SVP la ligne correspondant à votre situation
Collectivité territoriale	de plus de 100 000 habitants	250 euros	
	de 20 000 à 100 000 habitants	210 euros	<input type="checkbox"/>
	de 3 000 à 19 999 habitants	100 euros	<input type="checkbox"/>
	de moins de 3 000 habitants	75 euros	<input type="checkbox"/>
Association, Fondation, autre personne morale		210 euros	<input type="checkbox"/>
Personne physique		30 euros	<input type="checkbox"/>

- Bulletin d'adhésion -

Nous soussigné (e)

Nom :

Prénom :

Représentant la Personne morale ci-après :

Personne physique

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail :

Déclarons adhérer à l'association JECPJ-France pour l'année 2023 et régler la cotisation annuelle de Euros.

Date, signature et cachet (Personne morale) :

Règlement de la cotisation par virement bancaire SVP :

IBAN : FR76 3000 3032 3000 0503 1447 229

BIC : SOGEFRPP

Bulletin d'adhésion à nous renvoyer

de préférence par courriel à l'adresse E-mail : president@jecpj-france.com

ou par courrier postal à : JECPJ-France, 119 rue La Fayette 75010 Paris